

projetVILLE DE
COGNAC

**AVENANT n°2
à la CONVENTION PLURIANNUELLE
portant sur l'attribution d'une subvention exceptionnelle
pour l'exercice 2019 avec
l'association LITTÉRATURES EUROPÉENNES COGNAC**

ENTRE :

La Ville de COGNAC, représentée par Monsieur Michel GOURINCHAS, dûment autorisé par délibération du 5 novembre 2019,

ET

L'association dénommée LITTÉRATURES EUROPÉENNES COGNAC, n° Siret 419 607 793 00029, association régie par la loi du 1er juillet 1901, dont le siège social est situé 15 rue Grande à Cognac, représentée par sa Présidente, Madame Lydia DUSSAUZE, agissant pour le compte de cette association, mandatée à cet effet par le Conseil d'administration,

Vu la convention d'objectifs pluriannuelle adoptée par délibération du 4 avril 2018,

Vu l'avenant n°1 à la convention pluriannuelle pour attribution d'une subvention pour l'exercice 2019 adoptée par délibération du 04 avril 2019,

Vu la convention de partenariat entre le département du Nord, l'association LITTÉRATURES EUROPÉENNES COGNAC et la Ville de Cognac pour la période 2019-2021 adoptée par délibération du 20 juin 2019,

IL A ÉTÉ CONVENU ET ARRÊTÉ CE QUI SUIT

Article 1^{er} – Objet de l'avenant

Le présent avenant a pour objet le remboursement des frais de délégation à l'association LITTÉRATURES EUROPÉENNES COGNAC occasionnés pour la signature de la convention relative au partenariat entre le Département du Nord, la Ville de Cognac et l'association LITTÉRATURES EUROPÉENNES COGNAC pour la période 2019-2021 (séjour du 11 au 14 octobre 2019).

La Ville soutient le projet associatif selon les objectifs stipulés à l'article 1 de la convention pluriannuelle 2018-2020.

Article 2 : Modalités financières

La Ville de Cognac rembourse la somme de 289,00 € (deux cent quatre-vingt neuf euros) à l'association LITTÉRATURES EUROPÉENNES COGNAC sur présentation d'une facture globale, accompagnée des justificatifs de dépenses.

Fait à COGNAC, le

Pour l'Association
LITTÉRATURES EUROPENNES COGNAC
La Présidente,

Le Maire,

Lydia DUSSAUZE

Michel GOURINCHAS